

Regard sur Repentigny

HIVER 2007
Jeux
DU QUÉBEC
MRC DE L'ASSOMPTION
Du 2 au 10 mars 2007
Fière partenaire



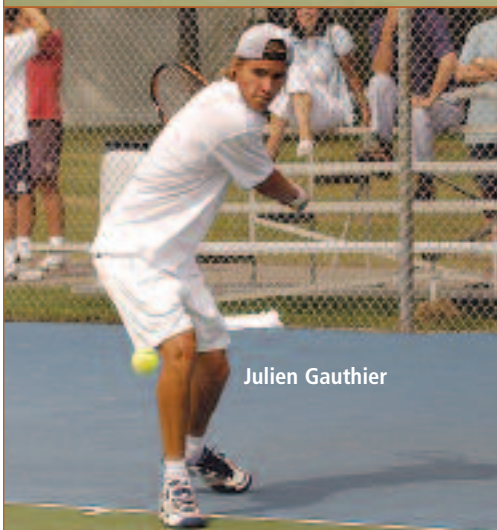
Repentigny
Services Culture Loisirs Nature

www.ville.repentigny.qc.ca

vol. : 4 n°7 - août 2006



Valérie Tétreault



Julien Gauthier



Kéziel Juneau

L'élite mondiale du tennis à Repentigny pour une 21^e année !

Le comité organisateur des Internationaux de tennis junior Banque Nationale vous convie au parc Larochelle de Repentigny pour sa 21^e édition, présentée du 26 août au 2 septembre 2006.

Une fois de plus, Repentigny accueille le seul tournoi de catégorie 1 au Canada, soit le calibre le plus élevé après les classiques de Wimbledon, Roland-Garros, Melbourne et Flushing Meadows. Outre Repentigny, seules les villes de Miami, Rio de Janeiro et Tokyo reçoivent un tournoi de cette envergure. Voyez à l'œuvre les futurs grands espoirs du tennis professionnel québécois, dont Valérie Tétreault de St-Jean-sur-Richelieu ainsi que Julien Gauthier et Kéziel Juneau, deux Repentinois qui défendront leur position face aux meilleures raquettes internationales. Plus de 200 joueurs, en provenance de 40 pays, seront au rendez-vous.

Revivez également les meilleurs moments du tournoi en écoutant l'émission spéciale sur Les Internationaux de tennis junior Banque Nationale, diffusée le 16 septembre, à 14 h 30 sur les ondes du Réseau des sports (RDS). Au programme, des entrevues avec les joueurs ainsi qu'un portrait de la région Lanaudaise.

Soyez de la partie... c'est gratuit !

Tous les matchs et les activités ont lieu au parc Larochelle. Les matchs vedette sont présentés en soirée à compter de 18 h 30. Un rendez-vous à ne pas manquer !

Activités spéciales et concours

Journée de la famille

Participez à la Journée de la famille, le samedi 26 août, entre 10 h et 15 h, en prenant part aux activités prévues pour tous les âges.*

- Mascottes
- Nombreux prix de présence tirés à toutes les heures
- Tournée Sports Experts présentée par la Banque Nationale (cours de tennis et mini-tennis)
- Séances d'autographes et de photos avec les joueurs
- Maquillage
- Zone enfants animée par l'Académie Tennis Momentum du 26 août au 2 septembre

* En cas de pluie, l'activité est remise au dimanche 27 août.

Jeux du Québec

Profitez de votre présence sur le site pour visiter le kiosque d'information de la 42^e Finale des Jeux du Québec de la MRC de L'Assomption - Hiver 2007, qui se tiendra du 2 au 10 mars 2007. Procurez-vous des articles promotionnels ou encore, inscrivez-vous comme bénévole pour être au cœur de l'événement.

Naviguez sur Internet avec l'Artisan/Hebdo Rive-Nord et Sports Experts

Naviguez sur le site de L'Artisan/Hebdo Rive-Nord au www.journallartisan.com pour tout connaître sur Les Internationaux de tennis junior Banque Nationale, et courez la chance de gagner plus de 1 000 \$ en prix pour les jeunes; une gracieuseté de Sports Experts.

Tirage d'un voyage

Envolez-vous avec Club Voyages Repentigny vers la destination de votre choix grâce au tirage d'un chèque-cadeau d'une valeur de 1 500 \$ lors de la finale, le samedi 2 septembre à 17 h. Coupons de participation et règlements disponibles sur le site des Internationaux de tennis Junior Banque Nationale.

Défi IGA Crevier

Participez au Défi IGA Crevier qui aura lieu tous les soirs sur le court central entre les deux matchs vedette. Des prix en argent d'une valeur totale de 500 \$ sont à gagner.

Concours du joueur le plus populaire RDS / Sports Experts

Votez pour le joueur le plus sympathique du tournoi et courez la chance de remporter plusieurs prix ainsi qu'une rencontre avec le joueur gagnant. Coupons de participation et règlements disponibles sur le site des Internationaux de tennis Junior Banque Nationale.

Info : www.tennis-junior-repentigny.com

Les 16 et 17 septembre

LA DAME EN FÊTE VOUS REÇOIT



La Corporation Rues Principales Repentigny et les commerçants du centre-ville convient la population à venir célébrer les 16 et 17 septembre à l'occasion de la tenue de l'événement La Dame en fête.

chapiteaux et à interroger certains athlètes. Il y aura de nombreux prix pour les participants. Une belle activité spécialement conçue pour la petite famille!

Le grand banquet du centre-ville

Cette année, la Corporation innove en invitant les gens à découvrir les restaurateurs du centre-ville par un événement unique et différent : le grand banquet du centre-ville.

Sous un grand chapiteau décoré pour l'occasion, certains restaurateurs du centre-ville offriront un souper gastronomique, agrémenté de musique. Un bel événement à ne pas manquer.

Seulement 200 places sont disponibles. Le coût des billets est de 30 \$ par personne (table de huit personnes). La réservation des billets se fait auprès de la responsable, Julie Boivin, chargée de projet, au 514 895-6488 ou au jboivin@ciril.qc.ca

Une foire commerciale

Pour une seconde année, le centre-ville se transforme en foire commerciale. Plusieurs commerces s'installeront sur la rue, le samedi 16 septembre, de 12 h à 17 h. Il y aura plusieurs prix de présence.

Les Jeux du Québec et leur célèbre mascotte Tison seront sur place pour animer le centre-ville. Les visiteurs pourront même apprécier des démonstrations de différentes disciplines et en essayer quelques-unes.

Un grand rallye est aussi au menu. Il vous amènera à visiter les différents commerces, à fouiner sous les

Prix Dollard-Morin

REPENTIGNY L'EMPORTE DANS LA CATÉGORIE MUNICIPALITÉ !



La Ville de Repentigny est l'heureuse récipiendaire du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin.

Repentigny a mérité le grand prix dans la catégorie « Municipalité », volet soutien au bénévolat.

Depuis sa création en 1992, le Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin a mis en valeur l'apport inestimable de plus d'un demi-million de bénévoles en rendant hommage, chaque année, à 26 lauréates et lauréats pour leur

engagement exemplaire dans les domaines du loisir et du sport. Le prix vise également à souligner le concours des municipalités, des entreprises et des organismes qui soutiennent les bénévoles dans leurs actions.

La mairesse de Repentigny, Chantal Deschamps, se rendra donc à l'Assemblée nationale du Québec le 20 octobre prochain pour y recevoir le prestigieux prix des mains du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Monsieur Jean-Marc Fournier.

Beau hasard puisque dès le lendemain, le samedi 21 octobre, Repentigny accueillera ses bénévoles en marge de la Soirée Reconnaissance !

MOT DE LA MAIRESSE



REPENTIGNY SE DÉMARQUE ET MARQUE !

La Ville de Repentigny est l'heureuse récipiendaire du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin. Voilà une excellente nouvelle.

Repentigny a mérité le grand prix dans la catégorie « Municipalité », volet soutien au bénévolat. Un bel honneur qui rejaillit sur l'ensemble de la communauté.

Le 20 octobre prochain, je me rendrai à l'Assemblée nationale du Québec pour y recevoir le prestigieux prix des mains du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Monsieur Jean-Marc Fournier. Un prix que je recevrai au nom de tous mes collègues du conseil et au nom de tous les employés municipaux qui œuvrent de concert avec les organismes dans la réalisation des nombreuses activités offertes.

Si Repentigny « fourmille d'activités », c'est d'abord et avant tout grâce au dynamisme qui caractérise les milliers de bénévoles qui donnent vie à plus de 200 organismes communautaires, culturels et sportifs. À travers ce grand objectif d'amélioration de la qualité de vie et de la qualité des services offerts, nous nous efforçons de bien épauler nos citoyennes et nos citoyens et de soutenir les initiatives qui profitent à toutes et à tous.

Le hasard fait bien les choses puisqu'au lendemain de la remise du prix à Québec, nous accueillerons, le samedi 21 octobre au Club de tennis Grand Chelem, nos dirigeants bénévoles en marge de la Soirée Reconnaissance 2006 ! Une occasion supplémentaire de célébrer ensemble cette grande distinction qui fait en sorte que Repentigny se démarque à l'échelle provinciale.

La mairesse
Chantal Deschamps, Ph.D.

Club de tennis de table de Repentigny

25 ANS AU « TOPS » !

Le 3 juin dernier, le Club de tennis de table T.O.P.S de Repentigny soulignait son 25^e anniversaire de fondation. Placée sous le thème *Retrouvailles et reconnaissance, 25 ans ça se fête ensemble*, cette soirée aura permis à plus de 125 personnes de refaire le « chemin des corridors de la polyvalente aux Jeux olympiques ». De beaux moments d'émotions auront marqué cette soirée qui s'est déroulée sous le signe de la fête.

À cette occasion, monsieur Rémi Tremblay, directeur et entraîneur-chef du club a retracé en mots et en images les débuts et le développement du club, sans oublier ses grandes réalisations sur les scènes régionale, provinciale, nationale et internationale.

Messieurs Jacques Plamondon et Normand Bélanger, respectivement directeur général et président de la Fédération de tennis de table du Québec, ont quant à eux souligné le rôle de leader qu'a joué le club TOPS au cours des 25 dernières années dans le développement du tennis de table au Québec.

Également présente lors de cette soirée, la mairesse Chantal Deschamps a pu apprécier le dynamisme et la vitalité de l'organisation. Rappelons que la Ville de Repentigny est un partenaire fidèle du club de pongistes depuis ses débuts.

Lors de la soirée, on a procédé au dévoilement des deux nouvelles plaques mérites qui seront remises annuellement par le Club. Ce dernier remettra désormais à la fin de chaque saison la plaque Marie-Christine Roussy qui viendra récompenser l'athlète s'étant le plus démarqué par sa Ténacité, son Optimisme, sa Persévérance et son Sourire (TOPS). Émanuelle Lavoie en est la première récipiendaire. Elle a reçu sa plaque des mains de l'athlète olympique Marie-Christine Roussy que l'on voit ici, entourée de la mairesse Chantal Deschamps et de Rémi Tremblay, directeur et entraîneur-chef du Club.



Nommée en l'honneur des fondateurs du club, la plaque mérites Lucie et Fernand Sylvestre (accompagnés sur la photo de la mairesse Chantal Deschamps) souligne l'implication remarquable d'une personne pour l'avancement du club TOPS. La première récipiendaire de cette plaque est madame Danielle Martel.



DES CYCLISTES DE HAUT NIVEAU CHEZ NOUS



Paoli Mori et Federico Cornelli, vice-président et directeur général du comité organisateur de l'événement ont tenu à remettre un souvenir à la mairesse repentignoise Chantal Deschamps, accompagnée pour l'occasion du chef de division sports, Michel Allen.

Le 24 juin dernier, au moment où tout Repentigny célébrait la Fête nationale au parc Saint-Laurent, 80 cyclistes, hommes et femmes, se disputaient les grands honneurs de la 3^e étape de la Coupe de la paix cycliste, une compétition de cyclisme sur route disputée dans les rues avoisinant l'école l'Horizon dans le secteur Le Gardeur.

L'événement, auquel est associée la Fédération québécoise des sports cyclistes et l'Association cyclistes canadienne comprenait 4 critères, présentés successivement à Laval, Mascouche, Repentigny et Blainville du 22 au 25 juin.

À Repentigny, Emily Roy et David Veilleux ont fait honneur au Canada l'emportant chacun dans leur course respective. Le Repentignois François Parisien, champion canadien sur route 2005, était présent mais il a été forcé à l'abandon. François, qui court principalement en Europe, a joint récemment l'équipe professionnelle américaine Tiaa-Cref.

Au classement général des 4 critères, la Canadienne Merrill Collins et l'Australien Wes Sulzberger ont remporté les grands honneurs de cette 3^e édition. Emily Roy, une Lanaudoise de St-Cuthbert a terminé 4^e au classement général. Les meilleurs Canadiens y étaient mais aussi des Australiens, des Hollandais et des Américains.

Bien que les pourparlers soient toujours en cours, Repentigny compte bien présenter à nouveau cet événement l'an prochain.

Transport en commun

À PROPOS DE LA CARTE D'ACCÈS AU TARIF RÉDUIT

À l'approche de la rentrée scolaire, la MRC de L'Assomption rappelle aux usagers du transport en commun qui veulent obtenir leur carte d'accès au tarif réduit de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et à celui du service de transport en commun local, qu'ils doivent se présenter à l'hôtel de ville de Repentigny avec le formulaire dûment complété et leur carte d'assurance-maladie.

Pour les usagers qui utilisent la carte TRAM de l'AMT, le tarif réduit s'applique aux écoliers de 12 à 17 ans inclusivement et aux personnes âgées de 65 ans et plus. Le tarif intermédiaire s'adresse quant à lui, aux étudiants ayant plus de 17 ans et moins de 22 ans au 1^{er} septembre de l'année en cours.

Pour les usagers qui utilisent les titres de la MRC de L'Assomption, le tarif réduit s'adresse aux étudiants de 24 ans et moins ainsi qu'aux personnes âgées de 65 ans et plus.

Nous vous rappelons que les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte sont admis gratuitement.

Veillez noter que les étudiants qui fréquentent le Cégep de L'Assomption ainsi que tous les établissements d'enseignement reconnus par le ministère de l'Éducation sur le territoire de la MRC de L'Assomption n'ont pas besoin de se procurer la carte d'accès au tarif réduit de la MRC lorsqu'ils utilisent le **transport local**. Ils doivent cependant présenter leur carte d'identité émise par l'école en même temps que leur titre de transport à bord des autobus.

Avant de se présenter pour l'émission de leur carte, les personnes intéressées doivent se procurer le formulaire disponible à l'hôtel de ville ou sur le site Internet au www.ville.repentigny.qc.ca/transport. Elles doivent compléter le formulaire, le faire signer par la direction de l'institution d'enseignement et y faire apposer le sceau de cette dernière.

Les frais pour l'émission de l'une ou de l'autre de ces cartes sont de 9,75 \$ toutes taxes incluses.

Exceptionnellement, l'hôtel de ville de Repentigny sera ouvert de 18 h à 20 h les mercredis 30 août et 6 septembre 2006

L'horaire régulier de l'hôtel de ville de Repentigny est le suivant :

Lundi, mardi et mercredi :	de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Jeudi :	de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30
Vendredi :	de 8 h à 12 h

Travailler pour la 42^e Finale des Jeux du Québec-Hiver 2007

UNE CHANCE UNIQUE ET UNE EXPÉRIENCE D'ENFER !

Du 2 au 10 mars 2007, la MRC de L'Assomption présente la 42^e Finale des Jeux du Québec-Hiver 2007. Cet événement d'envergure, composé de 19 disciplines sportives, réunira chez nous près de 3 500 athlètes et des milliers de visiteurs de partout en province. Le comité organisateur est présentement à la recherche de personnes motivées pour combler les postes suivants :

Agent(e) de communication, animateur(trice) programme jeune reporter, adjoint(e) au directeur accueil et activités complémentaires, responsable au service du protocole, coordonnateur(trice) au service de la programmation avec le scolaire, coordonnateur en approvisionnement, secrétaire-réceptionniste, secrétaire aux directeurs de secteur, adjoint(e) aux sports et services aux délégations, adjoint(e) à la programmation sportive, responsable en alimentation, responsable en

sécurité, coordonnateur(trice) de l'hébergement/ transport, adjoint(e) au directeur de soutien, journalier.

Il y a plusieurs avantages à travailler pour les Jeux du Québec :

- Une occasion d'acquérir une première expérience de travail ou de faire un stage d'étude enrichissant
- Un emploi stimulant au sein d'une équipe motivée et dynamique
- Une chance unique de vivre une expérience incomparable
- Une opportunité de vous faire connaître dans la communauté
- Un excellent moyen de « réseautage »
- La satisfaction de contribuer au plus grand rassemblement jeunesse du sport et de la fête au Québec

Si vous désirez vous joindre à la grande famille des Jeux, vous pouvez acheminer votre curriculum vitae à :

Mme Chantal Desrosiers,
par télécopieur au : 450 470-2786
par courrier électronique à :
cdesrosiers@jeuxduquebec.com

ou par la poste au :
75, rue Notre-Dame, Repentigny
(Québec) J6A 2P1

Vous pouvez également communiquer avec la Maison des Jeux en composant le 450 470-2007.

Visitez aussi notre site Web au :
www.jeuxduquebec.com ainsi que le site www.emploi.quebec.net pour une description détaillée des postes offerts.

* À noter que toute personne intéressée doit être admissible à la mesure de subvention salariale d'un Centre local d'emploi. Seul(e) un(e) agent(e) autorisé(e) du Centre local d'emploi de Repentigny peut confirmer cette admissibilité.

DES VISITES GUIDÉES GRATUITES AU MOULIN GRENIER



Le patrimoine bâti vous intéresse? Jusqu'au 8 octobre, des guides vous feront découvrir l'histoire du moulin Grenier, situé au 912, rue Notre-Dame.

Construit en 1820 et classé monument historique en 1975, le moulin Grenier, propriété de la Ville de Repentigny, vous livrera son histoire et ses secrets. Une excellente opportunité d'en apprendre un peu plus sur le fonctionnement des moulins à vent de l'époque et d'apprécier le travail de nos ancêtres pour qui cet instrument était relié à la vie de tous les jours.

Des visites guidées gratuites seront offertes les mercredis soirs, de 18 h à 21 h et les dimanches après-midi, de 13 h 30 à 16 h 30.

Il y aura également des visites, de 10 h à 16 h, pendant la Fête au Petit Village, les samedi et dimanche 23 et 24 septembre, lors des Journées de la culture, du vendredi 29 septembre au dimanche 1^{er} octobre inclusivement ainsi que le lundi 8 octobre, Jour de l'Action de grâce.

Finalement, les groupes scolaires pourront aussi visiter le moulin sur réservation. Pour ce faire, il suffit de rejoindre Madame Joanie Gagné au 450 470-3400, poste 3496, ou par courrier électronique à : gagnej@ville.repentigny.qc.ca

SORTEZ VOTRE VIEUX FRIGO ET GAGNEZ GROS!



La campagne « Frigosaurus.com », cela vous dit quelque chose? Frigosaurus.com est un projet pilote initié notamment par Hydro-Québec dans le cadre de ses projets d'initiatives structurantes en technologies efficaces, programme auquel participe la MRC de L'Assomption.

Les citoyens repentignois sont donc invités à profiter de ce programme pour se départir de leurs vieux réfrigérateurs ou congélateurs énergivores. La récupération à domicile est gratuite et les vieux appareils sont ensuite recyclés selon les normes environnementales en vigueur.

En plus de recevoir un chèque de 75 \$ d'Hydro-Québec en échange de leur appareil et d'économiser jusqu'à 75 \$ par an sur leur facture d'électricité, les participants courent la chance de gagner un des deux réfrigérateurs ENERGY STAR® offerts par Frigidaire et Multi-Meubles St-Cyr, ou un des cinq chèques-cadeaux de 200 \$ offerts par IGA Crevier.

Les personnes intéressées peuvent téléphoner au 514 80 FRIGO (514 803-7446) ou se rendre sur le site www.frigosaurus.com où ils trouveront de plus amples informations sur les économies d'énergie.

Le programme est en vigueur jusqu'en mars 2007.

UNE NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE POUR LES EMPLOYÉS COLS BLANCS



À l'avant, Chantal Deschamps, mairesse et Yves Trudel, président du Syndicat des cols blancs (SCFP local 2168) de la Ville de Repentigny. À l'arrière et dans l'ordre habituel : Robert F. Weemaes, directeur général, Louis-André Garceau, greffier, Pierre Brabant, agent de grief SCFP local 2168, Marie-Andrée Cadieux, conseillère en ressources humaines et relations de travail, Johanne Tremblay, directrice SCFP local 2168, Michel Mailhot, directeur des ressources humaines et Sylvie Lafond-Gariépy, vice-présidente SCFP local 2168.

Il y a quelques semaines, le conseil municipal de Repentigny a entériné l'entente intervenue avec ses cols blancs, complétant ainsi la ronde de ses négociations avec l'ensemble de ses employés cols bleus, cols blancs, policiers, pompiers et cadres.

Plusieurs représentants municipaux et syndicaux étaient présents lors de la signature.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE ACCORDÉE À LA CHAMBRE DE COMMERCE



Étaient présents lors de cette remise : Georges Robinson, alors maire suppléant, Mario Morais, conseiller municipal, membre du comité exécutif, ainsi que Robert Miller, président de la Chambre, Pierre Ferron, trésorier et Linda Mallette, directrice générale.

Tel que le prévoit le protocole d'entente intervenu entre la Ville de Repentigny et la Chambre de commerce Pierre-Le Gardeur De Repentigny, les autorités municipales ont procédé le mois dernier à la remise d'un chèque de 75 000 \$ à l'organisme, ce qui représente la contribution 2006. L'entente stipule notamment que la Chambre de commerce est responsable du kiosque touristique aménagé à l'île Lebel.

Balle en Fête, une autre réussite

DU SOLEIL POUR LES ENFANTS MALGRÉ LA GRISAILLE!

Présenté sous les nuages, les 2, 3 et 4 juin au parc Thifault, l'événement Balle en Fête aura tout de même mis un peu de soleil dans la vie de plusieurs enfants.

Initiative des cols bleus de la Ville de Repentigny, la 7^e édition de ce tournoi amical de balle donnée a en effet permis de remettre 10 000 \$ à la Fondation canadienne Rêves d'Enfants, un organisme qui travaille de concert avec la communauté pour offrir aux enfants atteints d'une maladie qui menace leur vie la possibilité de réaliser leur plus grand rêve.

Pas moins de 36 formations étaient inscrites au tournoi et près de 3 000 personnes ont participé aux différentes activités offertes sur le site durant la fin de semaine. Une fois de plus, Balle en fête a connu un beau succès!



LES VENTES DE GARAGE DE RETOUR EN SEPTEMBRE

La Ville de Repentigny convie toute sa population au deuxième rendez-vous annuel consacré aux ventes de garage, les 9 et 10 septembre prochain.

Inscrivez-vous !

Les citoyens désireux d'organiser une vente de garage sont invités à s'inscrire en transmettant leurs coordonnées (n° civique et nom de la rue) au Service d'urbanisme de la Ville de Repentigny, par l'un ou l'autre des moyens suivants :

- en composant le **450 470-3840**
- ou en se présentant au comptoir du même service, à l'hôtel de ville, durant les heures d'ouverture régulières.

La Ville de Repentigny s'engage à faire la promotion des sites où seront tenues des ventes de garage lors de cette seconde fin de semaine de septembre, dans les hebdomadaires régionaux les dimanche 3 et mardi 5 septembre ainsi que sur son site Internet, au www.ville.repentigny.qc.ca.

Ainsi, bien que ce ne soit pas obligatoire, il est préférable de s'inscrire pour apparaître dans la liste des adresses si vous comptez organiser une vente les 9 et 10 septembre. Prenez note que vous avez jusqu'au vendredi 25 août pour le faire.

Aucun permis n'est requis. C'est donc gratuit !



Au printemps dernier, plus de 150 ventes de garage ont été tenues en sol repentignois.

En cas de pluie

S'il pleut l'une ou l'autre des journées autorisées, les ventes de garage pourront se tenir le même jour de la fin de semaine suivante. Par exemple, en cas de pluie le samedi 9, il sera possible de reporter la vente au samedi 16.

L'affichage relatif à la vente de garage ne peut être effectué que sur le terrain où elle prend place et seulement durant l'activité.

ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

Les prochaines assemblées régulières auront lieu le mercredi 30 août (report) et le mardi 12 septembre, à 19 h.

Pour prendre connaissance de l'ordre du jour, composez le **(450) 470-3141** ou visitez le ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

District 1 André Cyr 585-3410	District 5 Patrice Peltier-Rivest 657-1255	District 9 Jean Langlois 585-4285
District 2 Georges Robinson 654-9746	District 6 Daniel Labrecque 585-8557	District 10 Jeannot Lemay 582-4342
District 3 Denyse Peltier 581-5733	District 7 Raymond Hénault 581-0319	District 11 Francine Payer 582-7711
District 4 Cécile Hénault 654-3046	District 8 Mario Morais 654-4018	District 12 Sylvie Langlois-Brouillette (514) 295-8376

Services municipaux

Hôtel de ville	450-470-3000
435, boul. Iberville, Repentigny, Québec, J6A 2B6	
Approvisionnement	450-470-3220
Bibliothèque municipale	450-470-3420
Bibliothèque municipale et scolaire Edmond-Archambault	450-470-3430
Communications	450-470-3140
Cour municipale	450-470-3500
Développement économique et Services techniques	450-470-3150
Direction générale	450-470-3110
Évaluation	450-470-3250
Greffe	450-470-3130
Hôtel de ville	450-470-3000
Info-Arts	450-470-ARTS
Info environnement	450-470-3830
Loisirs, culture et vie communautaire	450-470-3400
Mairie	450-470-3103
Ordre du jour	450-470-3141
Piscine municipale Valmont	450-470-3440
Plaintes	450-470-3140
Protection du voisinage	450-654-6472
Ressources humaines	450-470-3700
Sécurité publique - incendie	450-470-3620
Sécurité publique - police	450-470-3600
Taxation	450-470-TAXE
Transport - horaires	450-492-6111
Transport - plaintes	450-470-3860
Travaux publics	450-470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450-470-3840
Urgence Police-Incendie-Ambulance	9-1-1
Site Internet	www.ville.repentigny.qc.ca
Courriel	communication@ville.repentigny.qc.ca



Partenaire des situations d'urgence

Le Bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié 11 fois l'an

Réalisation : **Division des communications de la Ville de Repentigny**

Infographie : info@martineaudesign.ca

Impression : **Imprimerie Bernier Inc.**

Distribution : **Postes Canada**

Tirage : **31 500 exemplaires**

L'utilisation du masculin dans ce bulletin est faite dans le seul but d'alléger le texte.

ISSN : 1709-2833

Imprimé sur du papier recyclé.

À QUAND REMONTE VOTRE DERNIER RAMONAGE DE CHEMINÉE ?

Le ramonage des cheminées n'est pas un luxe ! Les appareils producteurs de chaleur doivent en effet être adéquatement entretenus à chaque année pour les maintenir en bon état et sécuritaires.

C'est pourquoi votre Service de prévention et lutte contre les incendies désire vous rappeler de procéder au nettoyage complet de votre appareil de chauffage et de la cheminée avant les froids d'automne.

Voici comment faire :

Foyers et cheminées de maçonnerie

La chambre à fumée, l'avaloir et l'âtre du foyer doivent être brossés adéquatement. Les débris doivent être retirés à la base de la cheminée, dans la chambre à fumée et dans l'âtre du foyer. L'état du système doit être vérifié attentivement et toutes les anomalies visibles doivent être relevées.

Poêles encastrés dans un foyer

Lorsque le poêle encastré n'est pas raccordé à une gaine d'acier, il faut retirer le poêle, nettoyer la chambre à fumée, l'avaloir, le conduit à fumée et l'intérieur de la cheminée. Le système doit être inspecté et le poêle remis à sa place. Le propriétaire doit être avisé (par le ramoneur) que son installation n'est pas conforme et qu'en vertu de la norme CSA B365-01, article 5.5.1., un chemisage intégral de classe III (gaine d'acier) doit être ajouté et ce, de la buse de l'appareil jusqu'au sommet de la cheminée. De plus, une plaque indiquant que le foyer a été modifié doit obligatoirement être installée dans le foyer.

Poêles à bois

Les parois intérieures, le déflecteur et les portes du poêle doivent être nettoyés. Toutes les sections de tuyaux de raccordement à la cheminée doivent être démantelées, nettoyées et remises en place. Les débris à l'intérieur du poêle et à la base de la cheminée doivent être enlevés. La vérification complète du système doit être effectuée et une attention particulière doit être apportée aux dégagements de l'appareil. Les anomalies visibles doivent être signalées.

Appareils au gaz

Seules les personnes possédant les connaissances et l'expertise nécessaire devraient manipuler ces appareils. Avant tout entretien, l'appareil doit être mis en vacances (veilleuse). Les débris à la base de la cheminée doivent être enlevés.

Appareils au mazout

Avant tout entretien, l'appareil doit être mis hors tension. Les débris à la base de la cheminée doivent être retirés.

Qui peut faire le ramonage ?

Le propriétaire ou le locataire peut lui-même procéder au ramonage de sa cheminée. Toutefois, s'il désire faire appel à une entreprise spécialisée, il doit obligatoirement faire appel à l'une ou l'autre des entreprises dûment reconnues par la Ville de Repentigny (règlement municipal #130).

Les entreprises de ramonage accréditées pour l'année en cours sont :

Alain Héту Ramoneur
30, rang St-Jean Sud-Ouest
Lavaltrie Qc J5T 3E2
450 586-2306
ou 514 984-1361

Ram-O-Tech
478, rue St-François
Repentigny Qc J6A 2K4
450 582-3586

Ramonage Plus
1917, rue De Verviers
Terrebonne Qc J6X 3L8
450 964-1381

J.P. Charette
2156, rue Augier
Montréal Qc H2G 1E8
514 728-1266

Manoir Nissan de Repentigny

FIER PARTENAIRE DE LA CAMPAGNE PROMOTIONNELLE DES ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ



La mairesse repentignoise Chantal Deschamps et le président de Manoir Nissan, Jean Bastien, posent en compagnie de Marylène Borja, chef de section événements pour la Ville de Repentigny, Christine Gauthier, graphiste de Complice communication publicité, et Sonia Lacoste, agente d'information à la Ville de Repentigny.

De nouveau cette année, Manoir Nissan de Repentigny s'est associé à la campagne promotionnelle des grands événements estivaux de la Ville de Repentigny.

L'entreprise repentignoise a notamment mis un véhicule de marque Nissan, modèle X-TRAIL, identifié aux couleurs de la campagne « Cet été, Repentigny fourmille d'activités » à la disposition de l'équipe des grands événements.

Semaine de valorisation de l'animation estivale

MERCI À NOS ANIMATEURS !



Sur la photo, la conseillère municipale Cécile Hénault, accompagnée de quelques employés de la Division soutien à la vie communautaire de la Ville de Repentigny, se joint à un groupe d'enfants inscrits aux camps de jour pour remercier les animateurs !

Reconnaissant l'apport important de ses jeunes employés de la programmation estivale dans la communauté, la Ville de Repentigny a souligné la semaine de valorisation de l'animation estivale, qui s'est déroulée du 31 juillet au 4 août. Ce faisant, elle a souhaité conscientiser les citoyens au travail des jeunes animateurs et à la responsabilité qu'on leur confie.